

Information Générale

Objectifs et contexte

L'objectif du projet est de parvenir à l'harmonisation et l'application de la réglementation européenne dans le domaine de l'aviation civile au Maroc. Cet objectif s'intègre dans le contexte de l'Accord aérien Euro-Méditerranéen signé en 2006, qui permettra un meilleur ancrage du Maroc dans l'espace aérien commun européen.

Les partenaires

AESA- l'Agence Espagnole pour la Sécurité et la Sûreté aérienne. Elle est le partenaire chargé de l'exécution du projet et de fournir les experts dans les différents domaines de l'aviation, qui vont partager leur expérience sur le terrain et travailler conjointement avec les experts marocains.

La DGAC- la Direction Générale de l'Aviation Civile du Maroc, partenaire bénéficiaire du projet, a pour but d'atteindre les plus hauts niveaux de sécurité, de sûreté, la protection de l'environnement et la garantie des droits des passagers dans le transport aérien. Son rôle est essentiel pour l'évaluation et le suivi du projet de jumelage.



Quelques chiffres

Budget: 1.500.000 €

Date de début: janvier 2013

Durée: 24 mois

Nombre d'experts participant dans le projet : 47

Activités

Le projet comprend 4 volets : sécurité aérienne et aéroportuaire, sûreté, navigation aérienne et droits des passagers. Pour chaque volet, différentes activités seront développées: des évaluations, des ateliers, des visites d'étude et des formations professionnelles.

Évaluations: Le projet prévoit l'évaluation et l'analyse de la situation actuelle de la réglementation et les normes opérationnelles et proposera les actions nécessaires.

Séminaires et ateliers: Le projet effectuera 48 ateliers et séminaires au Maroc. Il est conçu pour assurer un grand nombre de participants aux formations, à la fois de la DGAC et des organismes et opérateurs impliqués dans le secteur aérien.

Les ateliers sont conçus pour identifier les principaux problèmes, afin de mieux les aborder, en mettant en œuvre les procédures réglementaires et connexes.

Visites d'étude, stages et détachements: Au moins 9 visites d'étude ou stages techniques en Espagne sont envisagées pour les fonctionnaires et experts marocains afin de connaître l'exécution effective de différentes réglementations et normes techniques européennes en Espagne.

Les détachements sont conçus dans les deux sens: en provenance du et vers le Maroc ou l'Espagne. Les experts détachés travailleront sur place conjointement avec des experts locaux, afin d'obtenir une première expérience au jour le jour de la mise en œuvre de la réglementation.

Résultats :

Résultats escomptés :

- Toutes les règles européennes sur la sécurité, la sûreté et les droits des passagers dans le transport aérien seront bien comprises et correctement appliquées par l'utilisation d'outils d'orientation élaborés.
- Des mécanismes de supervision seront effectivement mis en œuvre et appliqués.
- Une désignation claire des autorités et des responsabilités pour les règles de la mise en œuvre sera établie.
- Des arrangements adéquats seront mis en place pour l'acceptation et la distribution des réglementations.



Bénéfices du projet :

En s'intégrant dans le système européen, le Maroc gagnera non seulement en matière de sécurité et de sûreté mais aussi profitera d'un transport aérien plus efficace, sur les plans technique et économique. Le projet facilitera, entre autres, l'incorporation du Maroc à l'initiative du « Ciel Unique Européen »

Le projet favorisera une relation de travail encore plus solide avec les institutions européennes d'aviation. En outre, les activités prévues dans le projet vont permettre au pays de transposer progressivement l'acquis de l'Union Européenne en matière d'aviation. Cela permettra au Maroc de s'engager dans un environnement plus sûr et fiable dans le contexte mondial.



EQUIPE DU PROJET

M. Abdennebi MANAR

Chef de projet du bénéficiaire (Maroc)
Directeur Général de l'Aviation Civile
Tel +212 (0) 537 679454
E-mail amanar@aviationcivile.gov.ma

Mme. Marta Lestau

Chef de projet de l'Etat membre partenaire (Espagne)
Directrice de la Sécurité des Aéronefs (AESA)
Tel +34 91 396 81 01
E-mail mlestau@seguridadaerea.es

M. Mohammed Rahoui

Administrateur de projets au P3A
Tel +212 537 76 80 04
E-mail rahoui.mohammed@gmail.com

Agence Espagnole pour la Sécurité
et la Sûreté Aérienne (AESA)



Pour plus d'information:
Direction Générale de l'Aviation Civile
Avenue Mâa El Aynaïne, Agdal,
BP 1073, Rabat - Maroc
Tél. : 05 37 67 91 93
E-mail: maroc.aesa@seguridadaerea.es



Programme d'Appui au Plan d'Action
Maroc-Union Européenne



Ministère de l'Équipement
et du Transport
Direction Générale
de l'Aviation Civile

Jumelage Institutionnel Maroc-Espagne

«Appui au renforcement des capacités
institutionnelles, organisationnelles et
techniques des Institutions
de l'Aviation Civile au Maroc»

MA11/ENP-AP/TP24



Programme géré par le Ministère
des Affaires Étrangères et de la Coopération
Financé par l'Union Européenne

